Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agneaux, Grand'Place

CONDITIONS	
Par la poste. Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départem. non-limitrop. et Etrang., port en sus	

PUBLICITE		
Annonces	la ligne	0,40
Réclames	—	0,75
Faits-divers	—	1,50
Chronique locale	—	4,00

Temps probable. — En France, la température va rester élevée ; des pluies sont probables dans l'Ouest.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

LE RACHAT DE L'OUEST

M. BARTHOU ajoute quelques mots. Il remercie M. Barthoux de son intervention et déclare qu'il tient à affirmer qu'il n'est pas dans l'intention du gouvernement de porter atteinte aux droits acquis du petit et du moyen personnel, au contraire, il promet de faire son possible pour améliorer le sort des employés au point de vue matériel. Il fait aussi allusion aux garanties morales que seuls jusqu'à présent, dit-il, a possédé le personnel du réseau de l'Etat. Ces garanties morales consistent dans une combinaison d'avancement et dans un Conseil disciplinaire dans lequels le personnel est représenté par des mandataires élus.

M. BARTHOU. — J'ai l'intention d'étendre ces mesures au réseau de l'Ouest une fois qu'il sera racheté et j'espère que l'expérience sera assez décisive pour se permettre de rendre obligatoire à tous les réseaux l'application de dispositions semblables.

L'art. 1er est adopté à mains levées.

Il est ainsi conçu : « Le réseau racheté à la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest est incorporé aux réseaux des chemins de fer de l'Etat. Le ministre des Travaux publics est chargé d'en abriter l'exploitation provisoire jusqu'à ce qu'une loi spéciale en ait réglé l'organisation et l'administration définitive ».

On passe à l'art. 2 ainsi conçu : « Le réseau accepté sera provisoirement exploité suivant les mêmes règles administratives que le réseau des chemins de fer de l'Etat. Des lois, décrets et arrêtés réglementant ces chemins de fer seront successivement appliqués par des arrêtés ministériels. Le ministre des Travaux publics est, en outre, autorisé à prendre les mesures transitoires qu'il jugera nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des services ».

M. LEFAS a la parole pour discuter cet article. Il se plaint de l'arbitraire que de telles dispositions laissent possible et se plaint notamment que la question du personnel et que celle des tarifs soient laissées sans solution précise.

Malgré l'opposition de *M. Lefas, l'art. 2 est adopté. L'art. 3, l'art. 4 et l'art. 5* prévoyant un budget annexe pour l'exploitation provisoire du réseau racheté *sont votés à mains levées.*

La Chambre repousse par 300 voix contre 202 un art. additionnel de M. SPRONCK aux termes duquel le régime provisoire ne pourrait avoir qu'une durée d'un an à dater du jour où elle aura été promulguée, durée qui serait d'ailleurs renouvelable sur un vote du Parlement.

L'ensemble de la loi est adopté par 403 voix contre 161.

La séance est levée à 6 h. 30.

La Chambre se réunira lundi matin pour recevoir le projet fixant les quatre contributions retour du Sénat.

CRISE DE L'INDUSTRIE TEXTILE

Eléments d'enquête

V
CONCLUSIONS

Dans les articles précédents, nous avons essayé d'exposer une situation difficile pour les patrons, navrante pour les ouvriers, d'après des documents et des renseignements puisés tant chez les uns que chez les autres.

Nous avons essayé de mettre en relief les causes générales de la crise.

On a pu comprendre, il nous semble, que le problème à résoudre est des plus graves.

Mais il ne s'agit pas de jeter le manche après la cognée et le devoir s'impose à tous ceux qui ont une responsabilité de se mettre à rechercher, ou de continuer à chercher une solution satisfaisante pour les intéressés.

***

Certes, ceci n'est point l'affaire d'un jour, car, parmi les causes que nous avons citées, il en est qui tiennent à la politique d'un gouvernement, qui ne fait et ne fera jamais que de belles promesses, sans même se préoccuper s'il pourra les tenir.

L'augmentation toujours croissante des impôts ; les projets de loi mal conçus, ou plutôt conçus pour qu'ils n'aboutissent pas ; les craintes qu'ils inspirent néanmoins à l'industrie ; les lois de protection insuffisantes contribuent à restreindre l'emploi des capitaux, quand ils ne sont pas une cause de leur placement à l'étranger.

D'autre part, la division habilement maintenue entre patrons et ouvriers ; la marée montante du collectivisme dans les campagnes ; les menées socialistes parmi des populations éprouvées par la crise ; l'influence néfaste qu'elles exerçent même sur les meilleurs ; et, faut-il le dire ? une certaine négligence de ceux-ci, — qui se laissent devancer, — les mouvements grévistes toujours prêts à se déchaîner, accentuent d'autant le malaise, né de la méfiance dans les pouvoirs publics.

— Que c'est donc difficile d'être aidé ! nous disait l'ouvrier dont nous avons reproduit la conversation. Que c'est donc difficile ! Pour un pauvre subside de cinquante mille francs, sur lequel un tisseur ne touchera peut-être pas vingt sous, le préfet adresse des circulaires et des demandes de renseignements d'un compliqué à faire reculer !

Nous avons simplement souligné, parmi les causes de crise, la diminution de la natalité.

Cette question révèle encore un organisme social malade et qu'on ne parviendra pas à guérir, — même avec les gouttes de lait, les consultations de nourrissons, l'hygiène de l'enfance, la lutte contre la tuberculose, — si on ne conduit pas le peuple vers un peu plus de religion et un peu plus d'observation des préceptes du Décalogue.

L'exode des ouvriers à l'étranger, l'abandon du foyer et du village, ces longs voyages par toutes les routes et par tous les chemins jusqu'à nous ne savons quels pays, cette vie plus ou moins errante, avec toutes sortes de dangers, ne comportent-ils pas de déplorables conséquences non-seulement sur la santé, mais sur la moralité des personnes et le maintien des vertus domestiques ?

— Eh ! oui, ils s'en vont ! nous disait un garde-champêtre du Cambrésis. Ils s'en vont l'été ; ils reviennent l'hiver, mais, alors, c'est le diable pour les tenir ! Bientôt des sauvages, quoi !

Enfin, une cause redoutable de crise est la hideuse spéculation, si difficile à refréner, car elle est sans conscience et ne s'inquiète point si l'or qu'elle ramasse est la dépouille de milliers de malheureux.

***

Y a-t-il des palliatifs assez puissants pour conjurer tous ces maux ?

Peut-être, mais il faut, au moins, s'il est possible, en tenter l'application : choisir des mandataires éclairés et dévoués et non des politiciens, qui ne se servent de l'ouvrier que pour la satisfaction de leur ambition ; rendre à la religion l'honneur auquel elle a droit ; faire aimer le village et *le foyer ; favoriser l'entente entre patrons* et ouvriers ; créer des organisations professionnelles, exclusivement professionnelles, d'où sortiront tous les avantages de l'association ; veiller à l'entretien et songer à la fondation de caisses de prévoyance contre les accidents, contre les maladies, contre la vieillesse, contre le chômage.

***

C'est une question nouvelle et encore peu connue que celle des caisses de chômage ; mais les efforts déjà tentés en divers points de la région permettent d'en espérer d'excellents fruits.

A Tourcoing, les membres des syndicats inscrits aux Unions fédérales de triage et peignage de filature et de tissage, ont constitué une société mutuelle ayant pour but de payer des indemnités chaque fois qu'ils seront victimes de chômage, en certains cas, rupture de matériel, incendie, explosion, inondation ou sinistre quelconque entraînant l'arrêt complet ou partiel d'un établissement.

Cette caisse de chômage a pris le titre de « l'Indépendance syndicale ».

Elle est administrée par le Conseil central des Unions fédérales et des contrôleurs nommés en assemblée générale.

La cotisation est de un franc cinquante par an.

L'indemnité de chômage, payée le samedi, est de deux francs par jour de chômage, pendant six semaines, et de un franc par jour, pendant quatre autres semaines.

Au bout de six semaines de chômage, le *bureau central offre des places aux syndiqués* qui doivent s'y présenter.

Après quinze ans de versements, si l'état de la caisse le permet, l'assemblée générale pourra allouer une indemnité de retraite aux ouvriers âgés de 60 ans au moins et dans l'impossibilité de travailler.

***

Assurément les ouvriers — et nous l'avons vu — peuvent être victimes du chômage pour d'autres causes qu'un sinistre ou la casse du matériel.

Mais, en parlant de ce remède à des situations toujours pénibles nous avons voulu finir sur un autre tableau que ceux que nous avons précédemment évoqués et indiquer seulement un modèle à suivre à initiative privée.

Puissent, aussi, ces « éléments d'enquête sur la crise de l'Industrie textile » avoir — comme nous le disions en commençant — un effet assez pratique pour inspirer quelques dévouements.

Ch. L.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

— **A MARQUETTE-LEZ-LILLE**, de **Mlle Mathilde Heneté**, trésorière de la Conférence Saint-Vincent de Paul, décédée à l'âge de 53 ans, après de longs mois de souffrances. Elle était, depuis la fondation, une fidèle abonnée de la « Croix ».

— **A LA BASSÉE**, de **M. Oscar Denissel**, officier d'Académie. — Le défunt succombe aux suites d'une longue maladie, âgé de 58 ans ; M. Denissel, très estimé de ses concitoyens, avait rempli les fonctions de maire à La Bassée, durant plusieurs années.— Dès le mercredi, le malade avait désiré recevoir les Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise.

— **A MOUVAUX**, de **M. Henri Poissonnier**, pieusement décédé, après deux jours de souffrances, à l'âge de 51 ans.

Le défunt, ancien conseiller municipal, était un catholique convaincu, faisant partie du Comité catholique de la paroisse St-Germain et de la Ligue de défense catholique ; il était aussi membre de la Conférence de Saint-Vincent de Paul et des différentes confréries érigées dans la paroisse. D'une générosité aussi discrète que remarquable, il avait par sa bonté gagné la sympathie de tous ceux qui le connaissaient. Dieu l'a enlevé de ce monde pour le récompenser du bien qu'il a fait sur la terre.

Les funérailles auront lieu mardi prochain à 10 heures 1/2, en l'église Saint-Germain ; les Vigiles seront chantées le même jour, à 3 heures de l'après-midi.

— **A BAILLEUL**, de **Mme Pierre Béhaghel**, née **Julia Sorieston**, décédée le 10 juillet 1908, à l'âge de 76 ans.

Mme Pierre Béhaghel était une personne bonne et généreuse, aimant les pauvres et les ouvriers, et leur prouvant sa sympathie. Elle faisait partie de toutes les œuvres charitables de la ville.

Ses funérailles solennelles auront lieu jeudi prochain, 16 juillet, à onze heures, en l'église Saint-Waast.

Nous recommandons aux prières l'âme de la défunte et offrons à sa famille nos chrétiennes condoléances.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quarant.)

—o—

— Samedi dernier, a été célébré en l'église de **WIGNEHIES**, le mariage de **M. Arthur Fauquet**, président de la Jeunesse catholique avec **Mlle Marie Bastien**.

Pour témoigner de son estime et de sa sympathie au dévoué président, M. le Curé avait tenu à célébrer ce mariage avec solennité. Il adressa aux jeunes époux une petite allocution toute à leur éloge, mais parfaitement vraie.

Nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

— Nous apprenons le prochain mariage, à **WASQUEHAL**, de **M. Alphonse Baelde**, mécanicien, avec **Mlle Marguerite Wanin**, fille de M. Wanin, ancien garde.

Nos vœux aux futurs époux.

Pèlerinage à Bonsecours

C'est jeudi dernier, 9 juillet, qu'a eu lieu le Pèlerinage annuel du décanat de Seclin à Notre-Dame de Bon-Secours, avec arrêt au Sacré-Cœur de Tournai. Jamais cette pieuse expédition n'avait été aussi nombreuse que cette année. Elle comprenait plus de mille pèlerins. Il est vrai que plusieurs paroisses limitrophes, Wavrin, Fournes, Sainghin-en-Weppes et Petit-Ronchin lui avaient fourni un apport considérable. Un train spécial avait été organisé pour recueillir toute cette foule à chacune des stations, à partir de Wavrin par Don.

Arrivés à Tournai, les pèlerins se rendirent à l'église du Sacré-Cœur, au faubourg Morelle. Beaucoup d'entre eux ne connaissaient pas encore ce sanctuaire, devenu aussi un lieu de pèlerinage très fréquenté. Ce monument, remarquable par sa superbe architecture et la richesse de sa décoration, est un magnifique témoignage de ce que peut une indomptable énergie soutenue par la foi. C'est un prêtre français, d'origine alsacienne, chassé de notre pays par la persécution, qui en a conçu la pensée, a eu l'audace de l'entreprendre et a su amener son œuvre à bonne fin. Tout en élevant ce temple au Sacré-Cœur de Jésus, M. l'abbé Friant a su former à l'entour, dans un populeux quartier, une paroisse nouvelle, enrichie d'une multitude d'œuvres très prospères.

L'un des prêtres du Pèlerinage célébra la sainte messe, au cours de laquelle M. l'abbé Delautre, curé d'Houplin, donna une très belle et très touchante instruction sur la dévotion au Cœur adorable de Jésus.

A neuf heures, les pèlerins quittèrent Tournai pour Péruwelz, et à dix heures, tout le monde se trouvait à Bon-Secours, où nous avons eu l'agréable surprise de rencontrer notre cher Pensionnat, exilé à Templeuve (Belgique), conduit par ses dévouées maîtresses, les Sœurs de la Providence.

La Basilique, élevée au sommet de la célèbre colline, est trop connue pour que nous en fassions la description. Sous sa robe de sombre granit, avec ses lignes d'une sévère élégance, ses tours jumelles et sa coupole hardie, elle est aussi un acte de foi et d'amour des innombrables clients de la glorieuse Reine du Hainaut, Notre-Dame de Bon-Secours.

Pendant la messe de pèlerinage, M. l'abbé De Ryck, curé d'Herrin, dans une allocution pleine de charme et d'onction, dit ce qu'est un pèlerinage et ce que doivent être les pèlerins, chrétiens selon la doctrine intangible de l'Evangile, qui repousse les lâches et funestes atténuations de l'esprit moderne.

A trois heures, une dernière cérémonie réunit les pèlerins à l'église. Avant la bénédiction du T.-S. Sacrement, M. le chanoine Helle, doyen de Seclin, prononça le discours d'adieu, qui fut un éloquent résumé des enseignements de cette belle journée et un rappel persuasif des résolutions que chacun devait emporter pour en faire la pratique de sa vie.

Le retour s'effectua sans autre incident fâcheux que la désagréable visite de la douane à la gare de Baisieux. Que de fois, mais toujours inutilement, les voyageurs ont protesté contre la manière dont elle s'exécute ! Il nous est arrivé souvent d'y entendre, de la part des étrangers, des réflexions très défavorables à notre pays. Quand il y a foule, ce qui arrive fréquemment pendant la belle saison, cette visite, dans les conditions où elle se produit, est une vexation inhumaine, dangereuse et vraiment intolérable. Jeudi dernier, pendant plus de vingt minutes, plus d'un millier de personnes ont été tassées debout, dans une salle étroite, basse et obscure, dans l'impossibilité absolue de sortir ou même de se mouvoir. Au bout de quelques minutes, l'air était devenu irrespirable. Enfin, quand s'ouvrit l'un des deux battants de la porte de sortie, il se produisit une formidable et irrésistible poussée, où l'on pouvait craindre pour la vie de plusieurs personnes, déjà exténuées par le manque d'air et en proie à de violentes souffrances. Pourquoi n'applique-t-on pas à Baisieux le système de barrière appliqué à la gare de Tourcoing ? Attend-on pour s'y résoudre qu'une catastrophe se produise ?

BACCALAURÉAT

Faculté des Sciences. — Candidats reçus définitivement :

1re Partie : Sciences langues vivantes. — Deligne, Darges (A. B.), Gayot, Guédet, Gayot, Houillon, Leclercq, Ledoux, Louis-Marcel Leduc (B.), Morin, Paillot.

1re Partie : Mathématiques. — Griffard, Hannequin (B.), Hornez (A. B.), Loir (A. B.), Nevejans (T. B.) avec félicitations du jury, Ornez (A. B.), Pailleron, Gourdain, Grenier, Gries, Guilbert (B.), Labesse (A. B.), Leclercq (A. B.), Leroy (T. B.), Petyst de Morcourt (B).

Candidats admissibles aux épreuves orales :

Philosophie. — AISNE et SOMME. — Jourdain, Laureau, Lavoine, Paul Leduc, Lévêque (lundi à 8 h. matin).

PAS-DE-CALAIS. — Lainé, Lanfant, Laude, Lécaille, Ledez, Lest, Loridan, Macaire, Macquet (lundi, à 8 h. matin).

NORD. — Duhem, Dupuy, Hesse, Hocquet, Huet, Jacqz, Lagnier, Lamon, Lamy, Lantoine, Lauverjat, Benoit Lebrun, Ledru, Maurice Leduc, Charles Lefebvre (oral lundi, à 2 h. après-midi).

Henri Lefebvre, André Lefebvre, Leger, Lepers, Lesoin (oral mercredi, 8 h. matin).

LILLE. — Dubuc, Fropo, Guillermin, Hébert, Joubert, Joye, Lees, Leleu, Letellier (oral mercredi, 8 h. matin).

PARIS. — Couhé, Gruas, Isoré (oral lundi, à 8 h. matin).

ARDENNES. — Jean Drappier, Gérandal, Geteaux, Goffaux, Henon, Laurent (oral lundi, à 8 h. matin).

AISNE et SOMME. — Duboille, Duvieubourg, Hocquet, Hervé (oral lundi, à 8 h. matin).

PAS-DE-CALAIS. — Emile Dransart (oral lundi, à 8 h. matin) ; Dupont, Duterire, Edouard, Gavory, Jager (oral lundi, à 2 h. après-midi).

NORD. — Donzella, René Dransart, Dubus, Albert Dufour, Eeckman, Gambert, Hanot, Hennion (oral lundi, à 2 h. après-midi) ; Herman, Hollande, Jenart, Kerrinckx, Kim, Leconte, Lehembre (oral mercredi, à 8 h. matin).

LILLE. — Doumer, Flament, Fliniaux, Garin, Jeanvoine (oral mercredi, à 8 h. matin).

—o—

Session d'octobre 1908. — Les registres d'inscription sont ouverts du lundi 14 septembre au samedi 26 septembre inclus.

Terrible drame de la folie

A ROUBAIX

DEVENUE FOLLE, UNE EPICIERE SE FRAPPE DE PLUS DE CENT COUPS DE COUTEAU. — ELLE MEURT APRES QUELQUES HEURES D'HORRIBLES SOUFFRANCES.

Un dramatique suicide a jeté l'émoi, samedi matin, parmi les habitants de la rue de Lille.

Au numéro 209 de cette rue, deux sœurs Mlles Maria et Adèle Bourgois, respectivement âgées de 48 et 38 ans, tiennent un magasin d'épiceries et de légumes.

Récemment, Mlle Adèle Bourgois, en se rendant à la cave, heurta la muraille de la tête. Cet accident fut cause pour elle de troubles cérébraux dont la gravité décida les médecins à pratiquer une dangereuse opération.

L'opération avait été fixée à une date très prochaine. Depuis que cette décision avait été prise, la malheureuse épicière, poursuivie par une terrible crainte, perdait de plus en plus la raison.

Comme de coutume, sa sœur Maria quitta le magasin, samedi matin, à six heures, pour aller s'approvisionner aux Halles.

Elle revint à 7 heures et, contrairement à l'ordinaire, trouva la porte encore fermée. Ses appels étant restés sans réponse, elle brisa un carreau de la porte vitrée afin de l'ouvrir.

Elle remarqua alors que le verrou avait été tiré à l'intérieur. Elle fut prise de lugubres pressentiments. Quelque chose de grave avait dû se passer.

Vite, Mlle Maria Bourgois monta à la chambre mansardée que sa sœur occupait au grenier. La porte était fermée. Elle s'ouvrit après des appels répétés, et alors la nouvelle venue fut témoin d'une scène épouvantable.

Mlle Adèle Bourgois était debout, les yeux hagards, les traits respirant une souffrance atroce, les vêtements tout rouges de sang.

Sur le parquet se trouvait une véritable mare de sang.

La malheureuse folle ne répondit pas à sa sœur qui l'interrogeait en pleurant sur ce qui s'était passé.

Elle s'affaissa lourdement dans la mare de sang.

L'épicière courut affolée chercher M. le docteur Felhoen.

Quand il arriva, quelques instants plus tard, Mlle Maria Bourgois était toujours inerte sur le parquet, ne donnant presque plus signe de vie. Le sang coulait abondamment d'un nombre incalculable de blessures qu'elle portait aux bras et aux jambes.

Près d'elle gisait un énorme couteau rougi, servant à découper le jambon.

Le docteur entoura de bandes les membres de la malheureuse pour arrêter le flux de sang. Puis il la fit transporter à l'hôpital de la Fraternité en voiture d'ambulance.

En route les bandes sautèrent sous la poussée du sang qui continua à s'échapper à flots, et une demi-heure après son arrivée à l'hôpital, Mlle Adèle Bourgois mourait complètement exsangue.

Sur ses bras et ses jambes on releva plus de cent coups du terrible couteau dont la malheureuse s'était frappée pendant l'absence de sa sœur.

Les tendons les veines, les articulations, avaient été tranchées.

Il est évident que c'est dans un accès de folie plus grave que les précédents que Mlle Adèle Bourgois s'était infligé ce terrible supplice.

Incendie d'une Fabrique d'huile

A GONDECOURT

Vendredi après-midi, la fabrique d'huile de M. Grard a été presque entièrement détruite par un incendie.

Cet établissement occupe sept ou huit ouvriers. Il est situé en dehors du village et à une cinquantaine de mètres de la maison d'habitation.

Le feu a pris à l'étage ; les ouvriers occupés au sous-sol ou au rez-de-chaussée ne s'en sont aperçus que lorsque l'incendie avait déjà pris des proportions assez étendues.

L'alarme donnée, les secours arrivèrent. Mais le feu avait pris des proportions énormes. Les graines de lin, l'huile, les tourteaux ne formaient plus qu'un immense brasier.

Les sapeurs-pompiers durent se contenter de faire la part du feu.

Ils parvinrent à préserver la place réservée au moteur et dynamo. Mais les autres bâtiments sont considérés comme entièrement perdus.

Les dégâts, très importants, sont couverts par une assurance.

UN CULTIVATEUR ÉCRASÉ

A WAMBRECHIES

Samedi matin, vers 10 heures, un terrible accident est venu jeter la consternation dans la commune de Wambrechies.

M. Emile Hovelaque, 26 ans, cultivateur, hameau de la Marolle, rentrait chez ses parents avec son chariot lorsque par suite d'un écart du cheval, le véhicule fut entraîné dans une fausse direction. M. Hovelacque n'eut pas le temps de se garer : il fut pris entre le chariot et le mur de la ferme et eut le cou complètement écrasé.

La mort fut instantanée.

Incendie à Bondues

QUINZE MILLE FRANCS DE DÉGATS

Un incendie s'est déclaré vendredi, vers sept heures et demie du soir, dans le grenier de l'habitation de M. Gilbert Lamblin-Richez, brasseur au hameau de la Payelle.

Un ouvrier de la brasserie donna l'alarme. Aidé de ses compagnons et de la famille, il se mit en devoir de sauver divers meubles et les livres de comptabilité, qui se trouvaient dans une des chambres.

Pendant ce temps arrivaient, avec promptitude, les pompiers ainsi qu'une foule nombreuse.

Le feu prenait des proportions considérables et, malheureusement, on ne pouvait trouver d'eau qu'à trois cents mètres ; des hommes de bonne volonté firent la chaîne. Déjà le toit s'effondrait ; les pompiers se mirent en devoir de couper l'incendie et versèrent des torrents d'eau sur le foyer. Au bout d'une heure, tout danger avait disparu.

Parmi les personnes accourues sur les lieux, nous avons remarqué MM. René d'Hespel, maire, et ses adjoints, MM. Deheule et Desbuquois ; M. Despatures, adjoint honoraire, et un grand nombre de conseillers municipaux ; M. Loridan, curé, et ses deux vicaires, MM. Maes et Smit, etc. Le service d'ordre était assuré par le garde Dubar.

Les dégâts, couverts par une assurance, s'élèvent, tant pour la toiture, en partie détruite, l'immeuble et divers meubles, en partie détériorés, à une quinzaine de mille francs.

Les cambrioleurs d'églises

M. Coupillaud poursuit activement son enquête sur cette affaire. Il a reçu de nombreux dossiers la concernant, ainsi que le tableau de la cathédrale de Tours sur lequel Turnhout avait écrit une inscription injurieuse.

Le magistrat instructeur a longuement interrogé Clara Tytgat sur le cambriolage de l'église Saint-Etienne à Châlon-sur-Saône.

Les vols à la gare

DE DUNKERQUE

La brigade mobile continue son enquête et ses arrestations. Samedi matin, quatre nouveaux inculpés ont été écroués, ce sont :

Georges Delecluse, 18 ans, de Coudekerque-Branche ; Alfred Nave, 24 ans, de Petite-Synthe ; Albert Blas, 24 ans et Jérôme Homont, 25 ans, de Saint-Pol-sur-Mer.

Un tamponnement à Douai

Une locomotive en manœuvres a tamponné à la porte de Lille un train de la Compagnie des Mines d'Aniche.

Les dégâts matériels sont importants.

LILLE

Le Dimanche à Lille

du 12 juillet

V e dimanche après la Pentecôte. — **Saint Jean Gualbert.**

POUR LES VOYAGEURS

A Saint-Maurice, première messe à cinq heures.

A Sainte-Catherine, au Sacré-Cœur, à Notre-Dame de Consolation Vauban), à Saint-Maurice-des-Champs, dernière messe à onze heures et demie.

A Saint-Pierre-Saint-Paul, dernière messe à onze heures quarante.

Dans les autres églises, dernière messe à midi.

—o—

Fêtes de Moulins-Lille. — A neuf heures du matin, course vélocipédique Lille-Douai-Lille. Départ, angle de la rue Solférino et du boulevard Victor-Hugo.

A une heure, concours de marche. Départ rue d'Arras, à une heure et demie.

A trois heures : Promenade flamande originale, concours de vélos fleuris.

Boulevard des Ecoles : Jeu de Balle. Bitche (Boussignault) et Condé (Boutelier).

De neuf heures à onze heures du soir, concerts par les Musiques de la Ville, angle de la rue Solférino et du boulevard Victor-Hugo, place Déliot, place Fernig, place Jacques-Febvrier, angle de la rue de Condé et du boulevard Victor-Hugo.

Concerts-promenades de tramways électriques illuminés, dans les rues du canton Sud et de Moulins-Lille.

Concours d'illuminations offert aux habitants du canton Sud et de Moulins-Lille.

Primes de dévouement aux indigents. — A dix heures, au Palais-Rameau, sous la présidence de M. le Maire de Lille, distribution annuelle aux indigents des primes de dévouement et des récompenses pour soins donnés aux enfants.

Association symphonique des concerts d'Eté. — Onzième concert de l'abonnement, à huit heures et demie, au Palais-Rameau.

Kermesses. — Saint-André, Saint-Maurice extra-muros, Canteleu, Lambersart.

The Royal-Vio. — A l'Hippodrome Lillois, en matinée, à trois heures, et en soirée, à huit heures et demie, collection entièrement renouvelée.

Ligue des Catholiques Français

La réunion générale des adhérents lillois a eu lieu jeudi 9 juillet, au Cercle Saint-Maurice. La salle des fêtes était trop petite pour contenir les 500 ligueurs, venus de tous les points de la ville.

M. l'abbé Maes, doyen de Saint-Michel, avait bien voulu accepter la présidence d'honneur. M. Huglo s'étant fait excuser, M. Fernand Scrive présidait, entouré du Comité fédéral et de MM. les abbés Delattre, Bailleul, Decocq, Schmitt et Lefebvre.

Le Président présente les excuses des membres absents, remercie M. l'abbé Maes de sa présence et donne la parole à M. l'abbé Bailleul, aumônier des Amicales Libres. M. Bailleul informe les ligueurs qu'un service de placement fonctionne régulièrement chez lui et se met à leur disposition pour faciliter le succès des demandes et offres d'emploi.

M. l'abbé Decocq fait ensuite quelques communications générales et le secrétaire donne lecture d'un rapport sur les travaux de la Ligue depuis la dernière réunion ; il montre combien les groupes déjà formés alors ont prospéré et annonce que de nouvelles sections ont été formées et marchent résolument à la suite des autres. Il signale l'activité de la Ligue et énumère les nombreux travaux qu'elle a exécutés depuis février. Il termine en insistant sur le port de l'insigne et l'assistance aux réunions, et dit, afin d'éviter toute confusion, que la Ligue est une œuvre essentiellement catholique, ne s'occupant, sous aucun prétexte de politique.

M. le Président présente alors M. l'abbé Delattre, directeur des œuvres à Tourcoing, le conférencier si connu, qui a conquis de suite son auditoire par sa parole chaude et vibrante. M. Delatire annonce d'abord qu'il a vu Mgr le Coadjuteur, qui l'a chargé de transmettre à la Ligue un amical salut et ses félicitations pour l'ardeur et l'activité de ses membres à mener le bon combat. Puis il aborde son sujet : « L'Apostolat », avec sa compétence et son autorité bien connues. Il faut non seulement conserver les positions que nous possédons, mais encore en conquérir de nouvelles ; et pour cela nous devons être des apôtres. Dieu nous a envoyé son divin Fils, qui fut le premier, le grand, le modèle des apôtres; nous devons suivre ses exemples, si nous voulons que notre apostolat soit fructueux. Il est obligatoire, nous ne pouvons nous y soustraire, sans transgresser les lois de Dieu et devenir des égoïstes et des êtres inutiles et nuisibles à la société. Nous devons mettre au service de tous fortune, intelligence, influence. Pour faire de l'apostolat, nous devons avoir du courage, des convictions, nous devons être surnaturels dans nos actions, affirmer hautement nos convictions, en être fiers ; il faut être actuel, étudier son temps, pour l'aimer et le connaître, payer de sa personne et surtout être convaincu. Il faut donc que notre apostolat soit fort, robuste de volonté, doux et tenace ; nous devons l'exercer sur le terrain religieux, social et patriotique. Par cette volonté et cet apostolat, faisons régner les principes chrétiens, et nous assisterons au réveil de la France catholique ; ce sera notre triomphe. Le salut est entre nos mains : luttons pour le mériter et pour l'obtenir.

De nombreux et chaleureux applaudissements ont accueilli cette intéressante conférence. M. le Président remercie, en termes très heureux, M. Delattre de son éloquent discours, le félicite de son ardeur dont il nous a embrasés et le prie de transmettre à Monseigneur, au nom de la Ligue, l'expression de son filial attachement et l'assurance de son inaltérable dévouement.

La Foire de Lille

Le Maire de Lille informe ses concitoyens que la foire s'ouvrira cette année le dimanche 30 août. Elle se tiendra, comme précédemment, sur l'Esplanade et sur la place de la République.

CONSERVATOIRE de MUSIQUE

Résultats du Concours du 11 juillet

Classes préparatoires de violon. — 1re mention : MM. Marissal Gaston, Charlier André, Poutrain Maurice de la classe de M. Petit ; 1re mention, M. Renodeyn Maxime, de la classe de M. Bonenfant ; 2e mention, M. Lalné Marcel, Mlle Tailliez Fernande, M. Caboche Charles, de la classe de M. Bonenfant ; 3e mention, MM. Coquart Emile, Hubert Marcel, de la classe de M. Petit.

Classe de chant (garçons) prof. : M. Capon. — 1er prix, MM. Debruyne Edouard et Coupleux Jean ; 1er accessit, M. Debollain Aristide ; 2e accessit, MM. Lambin Louis, Baratto Gustave, Haigneré Henri, Painta Maurice, Saverin Paul, Lesage Henri.

Classe de chant (demoiselles) prof. : Mme Oudart. — 1er prix, Mlle Weykaert Raymonde ; à l'unanimité 2e prix, Mlle Pagant Jeanne ; 3e prix, Mlles Debuigny Suzanne ; Crespin Alix, Deblème Lucie ; 1er accessit, Mlles Lesenne Angèle, De Penne Clotilde ; 2e accessit, Mlles Brignoli Marthe, Vanlande Alice.

SAVON DU CONGO *Blanchisseur du linge* **Victor VAISSIER**

COURS DES MARCHÉS A TERME DU 11 JUILLET

Communiqué par MM. Joseph et Henry CHARLET, Tourcoing-Le Havre

LAINES PEIGNÉES

ROUBAIX-TOURCOING d'après la moyenne des prix pratiquées à la Corbeille

MOIS	COTE précéd.	COTE 11 h. 1/2 Roubaix	COTE 4 h. 1/4 Tourc.	CLOTURE Acheteurs	CLOTURE Vendeurs	SUIVANT Précédt.	SUIVANT Ce jour	SUIVANT Acheteurs	SUIVANT Vendeurs
Juillet	4 87 1/2	4 90	—	—	4 95	—	—	—	—
Août	4 85	4 85	—	4 85	—	—	—	—	—
Septembre	4 80	—	—	—	—	—	—	—	—
Octobre	4 77 1/2	—	—	—	—	—	—	—	—
Novembre	4 75	—	—	—	—	—	—	—	—
Décembre	4 72 1/2	4 75	—	—	—	—	—	—	—
Janvier	4 72 1/2	—	—	—	—	—	—	—	—
Février	4 70	4 70	—	—	—	—	—	—	—
Mars	4 67 1/2	4 70	—	—	4 70	—	—	—	—
Avril	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mai	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Juin	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ventes	(5 000 k.								
Tendance									

ANVERS Type B.

	précédente	ce jour
Juillet	4 70	4 75
Août	4 70	4 75
Septembre	4 65	4 70
Octobre	4 65	4 67
Novembre	4 65	4 67
Décembre	4 65	4 65
Janvier	4 60	4 60
Février	4 55	4 60
Mars	4 55	4 55
Avril	4 55	4 55
Mai	4 55	4 55
Juin	4 55	4 55
Ventes	220 000 k.	
Tendance	Calme	

LAINES BRUTES, COTONS, CAFÉS

LE HAVRE

MOIS	MÉRINOS Cote de 5 à 3/4 Précéd.	MÉRINOS ce jour	CROISÉS Cote de 3 à 3/4 Précéd.	CROISÉS ce jour	COTONS Cote de 4 h. Précéd.	COTONS ce jour	CAFÉS Cote de 4 h. Précéd.	CAFÉS ce jour
Juillet	137 50	138	161	162	70 1/2	70 1/4	42	42
Août	138	138 50	161	163	68 1/8	68 3/4	41 75	41 75
Septembre	139	139 50	162	164	67 3/4	67 1/4	41 75	41 75
Octobre	139 50	140	162	162	65 3/4	65 1/4	41	40
Novembre	140	140 50	162	162	64 5/8	64 3/8	41	40
Décembre	141	141	160	160	63 3/4	63 1/2	41	40 75
Janvier	141	141	160	160	63	62 3/4	40 75	40 50
Février	143	143	160	160	61	61	40 75	40 50
Mars	143	143	160	160	61 1/2	61 1/8	40 50	40 50
Avril	143	143	160	160	62 5/8	62 3/8	40 50	40 50
Mai	143	143	160	160	62 1/2	62 1/4	40 50	40 50
Juin	143	143	—	—	62 3/8	62 1/8	—	40 50
Ventes	150 b.		100 b.		3 850 b.		2.000 l.s.	
Tendance	Soutenue		Soutenue		Calme		Soutenue	

NEW-YORK

MOIS	CAFÉS Cote de 4 h. Précéd.	CAFÉS Cote de 4 h. Hier
Courant	6 05	6 05
Juill.-Août	6 00	6 00
Août-Sept.	6 00	5 90
Sept.-Oct.	5 90	5 90
Octob-Nov	5 90	5 90
Nov.-Déc.	5 95	5 95
Déc.-Janv	5 95	5 95
Janv.-Fév.	5 95	5 95
Mars-Avril	5 9	5 9
Avril-Mai	6 00	6 00
Mai-Juin	6 00	6 00
Juin-Juill.	6 05	6 05
Ventes	10.000 l. s.	
Tendance	Soutenue	

**LIVERPO